

ANNEXE 1

Épreuve n°3 – Rédaction et soutenance d'un mémoire

Consignes pour la présentation du mémoire et des annexes déposés sur la plateforme Dexco :

Le mémoire d'expertise comptable fait l'objet, à partir de la session de novembre 2025, d'une dématérialisation sur la plateforme Dexco. A cet égard, il est rappelé que l'objectif est de déposer sur la plateforme l'équivalent de sa version papier.

Le premier jour ouvré qui suit la clôture des inscriptions sur inscynetpro, le candidat recevra un mail du SIEC l'invitant à se rendre sur le site <https://dexco.siec.education.fr> (ce mail sera envoyé uniquement au candidat qui aura indiqué son souhait de s'inscrire à la soutenance).

Il devra ensuite créer son compte (avec l'adresse utilisée pour inscynetpro) et déposer les documents demandés.

**Le candidat peut déposer de 3 à 29 fichiers.
Attention : l'ensemble des fichiers déposés ne doit pas excéder
60 Mo**

1 – Pour une première soutenance, le candidat devra joindre les documents suivants :

- **mémoire et annexes** en format PDF session novembre 2025 ;
- **outils** en format EXCEL 1 à 20 ;
- **demande d'agrément** (notice, plan, bibliographie) qui a obtenu 4.1 ;
- **résultat 4.1** (Réponse de l'examineur à la demande d'agrément y compris les commentaires) ;
- **demande d'agrément** (notice, plan, bibliographie) qui a obtenu 4.2 . Si le candidat a obtenu 2 fois 4.2, il fusionnera les 2 fichiers ;
- **résultat 4.2** (Réponses de l'examineur aux demandes d'agrément y compris les commentaires. Le candidat fusionnera les deux fichiers).

Les autres fichiers dans un format autre PDF ou Excel, ainsi que les supports vidéos, ne sont pas autorisés.

Le dossier doit être nommé selon le format suivant : NOMPrénom – Mémoire – novembre2025

Dans le dossier, le ou les fichiers du mémoire doivent être nommés : NOMPrénom – Mémoire – novembre2025

2 – Pour toute soutenance supplémentaire, le candidat joindra aux documents du point 1 qui précède, les documents suivants :

- mémoire et annexes de la première soutenance ;
- feuille de notes de la première soutenance (note et commentaires des examinateurs) ;
- mémoire et annexes de toutes les soutenances ultérieures ;
- feuille de notes de toutes les soutenances ultérieures (note et commentaires des examinateurs).